



panoramag

le magazine de votre commune



jan / fév / mars 2017 **# 10**

POUZAUGES



Goûter des aînés



Animations de Noël



Opération Un bébé, un arbre !

Edito

Cette année d'élections présidentielles et législatives, marquera aussi pour nous la mi-parcours de notre mandat local. Nous nous devons d'assurer la continuité de notre action municipale malgré les incertitudes financières et les évolutions de l'après 2017.

Notre équipe municipale, dans un esprit d'unité et de responsabilité, aborde 2017 en engageant des économies de fonctionnement, en mutualisant nos ressources et nos projets dans le cadre de la construction intercommunale, tout en continuant d'assurer des services de proximité de qualité.

Pour l'année à venir, sont prévues :

- La rénovation de la piste d'athlétisme au stade Jacques Chartier, réalisation phare de l'année, devrait ravir non seulement les 300 licenciés du club, les collégiens et les lycéens, mais aussi les habitants qui pourront, en dehors des horaires réservés, pratiquer librement la course à pied au stade.
- La consolidation du donjon : des travaux qui s'étaleront sur deux budgets consécutifs afin de rendre la totalité du donjon aux visiteurs.
- Réflexion, concertation seront aussi au rendez-vous pour le devenir de nos bâtiments communaux (voir en pages 4 et 5).

Le retour de la nature en ville est déjà une réalité concrète qui se manifeste sous de multiples formes : création de jardins dans des bacs, semis en pieds de murs ou de légumes dans des parterres. Autant d'initiatives qui vont s'épanouir pour améliorer notre cadre de vie tout en favorisant la biodiversité. La participation active des habitants est évidemment la bienvenue.

Après avoir obtenu en juin dernier le label « Station Verte », nous venons également d'entrer dans le réseau des villes homologables « Petites Cités de Caractère », c'est à dire celles possédant un patrimoine architectural remarquable. C'est pour nous l'engagement dans des actions de sauvegarde, d'animation, de promotion de ce patrimoine auprès des habitants et des visiteurs.

Ces deux marques touristiques de qualité, très attractives, sont des atouts pour Pouzauges. Elles sont de véritables leviers de développement économique pour le territoire. Un territoire riche de son patrimoine architectural, naturel, culturel et surtout humain. Un territoire où je souhaite à chacune et à chacun de trouver sa place et de s'y épanouir dans un esprit de solidarité et de fraternité.

A chacune et à chacun, je souhaite une belle et heureuse année 2017.

Michelle Devanne
Maire de Pouzauges

Sommaire

Page 2	Retour en images
Page 3	Edito
Pages 4-5	Dossier du mois
Pages 6-7	Vie municipale
Pages 8-9	Développement économique
Page 10	Social et Solidarité
Pages 11-12-13	Culture et animations
Page 14	Urbanisme
Pages 15-16	Patrimoine et environnement
Pages 17-18	Enfance, éducation, jeunesse
Pages 19-20-21	Vie sportive et associative
Pages 22-23	Infos pratiques
Page 24	Les rendez-vous

Trimestriel de la ville de Pouzauges
Mairie CS 21247 85702 Pouzauges Cédex
Tél. 02 51 57 01 37 - www.pouzauges.com
Directrice de publication : Michelle Devanne
Imprimé sur papier certifié PEFC
Conception et réalisation
Imprimerie Lioigre - Pouzauges - 02 51 57 10 93



Téléthon 2016 (voir page 24)



Un bébé, un arbre !



Semis de Pieds de Mur



Concert de Noël

Retour en Images



Paysage de votre commune



Inauguration des Halles



Cérémonie de naturalisation

Dossier du mois

LES PROJETS 2017



LA PISTE D'ATHLÉTISME

Le complexe sportif Jacques Chartier est de par sa position centrale, l'un des équipements sportifs les plus utilisés par les associations et les scolaires de la ville.

La piste en cendrée qui ceinture le terrain de football date des années 80. Aujourd'hui, cet équipement est toujours utilisé par l'association Athlétique Bocage Vendée qui compte près de 300 licenciés.

Cependant cette infrastructure a considérablement vieilli rendant la surface de la piste particulièrement dure et non adaptée à la pratique de cette discipline.

C'est pourquoi la commune réfléchit depuis plusieurs mois au remplacement de l'ancienne piste par un équipement neuf doté d'un revêtement synthétique.

Le conseil Municipal a donc décidé le lancement de cette opération importante non seulement pour le club d'athlétisme mais aussi pour les établissements scolaires. Un appel d'offres auprès d'entreprises a été lancé au mois de décembre, les travaux, quant à eux, se réaliseront durant la prochaine période estivale. Inauguration prévue à l'automne 2017.

Le devenir des bâtiments communaux

La réunion publique du 3 novembre dernier a été l'occasion pour la municipalité de détailler et d'explicitier les opérations communales récentes ou en cours de réalisations.

Les élus ont notamment lancé la réflexion sur le devenir de certains bâtiments communaux. En effet, les projets menés par la Commune nécessitent pour certains l'affectation de locaux spécifiques, mais la réflexion ne peut être conduite qu'en prenant en compte deux facteurs :

- 2020 : obligation d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour l'ensemble des bâtiments publics.
- Certains biens communaux sont vétustes / insalubres / inoccupés, ou inadaptés aux affectations actuelles.



LOCAUX DE LA TRÉSORERIE

Le Centre des Finances Publiques a déménagé sur les Herbiers depuis le 1^{er} janvier 2017. Les bureaux de la trésorerie qui sont propriété de la Commune sont utilisables en l'état. Par contre, le logement ne peut pas être dédié à un autre usage sans travaux de modification.

A partir du 17 février prochain, la partie bureaux sera à nouveau occupée. Une entreprise informatique a souhaité s'installer à Pouzauges pour poursuivre son développement.

Le logement, quant à lui, pourra être proposé à la location.

MODULAIRES RUE DE VÉZIERS

Ces équipements sont actuellement utilisés de manière régulière par diverses associations (théâtre, peinture, aéromodélisme). Une partie est également utilisée à des fins de stockage et de lieux d'activités pour les Temps d'Activités Péri éducatives de l'école Jules Verne).

Ces bâtiments préfabriqués ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite. En outre, leur état général ne permet pas raisonnablement d'imaginer des travaux d'accessibilité et d'amélioration ; ils seront ainsi démontés au plus tard en 2020. Les questions sont donc posées quant au relogement des activités actuelles et à l'utilisation de l'espace libéré.



LE 24 PLACE DE L'ÉGLISE (ancien office notarial Dupont)

La ville a acheté cette maison en 2010 dans le but de revitaliser le centre-ville (logements et/ou services). Or il s'avère que, pour des raisons techniques, financières et juridiques, la réalisation de logements n'est pas envisageable. De plus, il avait été un temps imaginé de remettre en vente ce bien. Or la forte baisse de la valeur foncière de cette propriété inoccupée depuis 6 ans, exclut cette solution.



Le jardin a connu un regain de vie depuis 2015 avec le projet Jardin'Arts, avec une appropriation des lieux par les habitants. C'est pourquoi cet espace doit revivre pleinement et non seulement quelques semaines par an. Il doit devenir un lieu d'accueil et de convivialité culturelle et intergénérationnel. L'année 2017 sera décisive pour la concrétisation de ce projet.

DONJON DU VIEUX-CHÂTEAU

En raison de son état sanitaire préoccupant, le donjon a justifié le lancement d'une étude de faisabilité qui vise à définir un programme de restauration et de sauvegarde.

Ce travail conduit par un architecte du patrimoine en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, est l'occasion de réfléchir à la création d'une couverture pour développer de nouveaux projets sur ce site et rouvrir intégralement l'édifice à la visite. L'accès à ce point de vue panoramique serait un véritable atout pour notre tourisme.



CENTRE D'ACTIVITÉS DES REMPARTS

Dans le cadre d'un Contrat Communal d'Urbanisme conclu avec le Département, une étude de faisabilité a été enclenchée pour cerner les scénarii possibles quant à son devenir. L'étude architecturale et technique visera à déterminer l'étendue des solutions envisageables en fonction des attentes exprimées.

Plusieurs hypothèses de travail sont imaginées : démolition partielle ou totale pour une transformation ou reconstruction d'un bâtiment simple multi-usages (associatifs et professionnels).



Vie municipale

Hommage à Madame ANNICK CARTIER
Maire de Pouzauges de 1987 à 1995

Annick CARTIER
Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2010



Discours de Michelle DEVANNE, Maire,
lors de la cérémonie des obsèques
du lundi 14 novembre 2016

Aujourd'hui est une triste journée pour les habitants de notre commune. En effet, nous accompagnons notre ancien maire, Madame Annick Cartier, vers sa dernière demeure. Et c'est avec émotion que je prends la parole pour lui dire adieu, au nom de tous et en mon nom personnel.

(...) En tant que maire, Mme Cartier s'est attachée à rendre service à la population, à répondre aux besoins et développer notre commune avec l'objectif de faire de notre ville un lieu de vie attrayant à la fois pour conserver ses habitants mais aussi pour en attirer de nouveaux.

Elle a travaillé pour notre développement économique, et notre commune a vu alors le démarrage d'une nouvelle industrialisation avec la création du « village d'entreprises de Montifaut » et cela sous l'impulsion également de « Pouzauges 2001 », association créée avec son ami Roger Colin qui fut lui aussi notre maire.

Pour le tourisme, elle a développé une politique de mise en valeur de notre patrimoine architectural avec l'acquisition par la commune du château en 1988 et les lourds travaux de restauration du donjon de 1988 à 1992.

C'est sous son mandat également que nos places de l'église et de la mairie ont pris leur aspect actuel.

Pour permettre à nos jeunes d'étudier à Pouzauges, c'est aussi avec la volonté de Annick Cartier que le lycée Notre-Dame de la Tourlière est venu s'installer dans notre ville.

J'évoque ici l'essentiel des actions de M^{me} Cartier, et je me dois de ne pas oublier sous son mandat :

- la naissance du district qui est devenu depuis la Communauté de Communes,
- l'ouverture sur l'Europe avec le soutien aux jumelages en direction de l'Allemagne et de l'Angleterre.

(...) Aujourd'hui, c'est au nom de l'ensemble des Pouzaugeais et Pouzaugeais que je salue, avec respect et émotion, le parcours d'une femme dévouée à sa commune. Nous ne l'oublierons pas.

Michelle DEVANNE,
Maire de Pouzauges.

Madame Annick Cartier nous a quittés le 11 novembre 2016. Par son action elle a marqué la ville de Pouzauges où elle vécut plus de 62 ans et à laquelle elle était profondément attachée.

Entrée au conseil municipal en 1965, Annick Cartier devint adjointe en 1983 avant d'être élue première femme maire de notre ville le 7 décembre 1987.

En 1991, Annick Cartier, première Présidente du District du Pays de Pouzauges, qui deviendra Communauté de Communes, avait compris et anticipé les évolutions futures des Communes puisqu'elle écrivait en octobre 1991 dans l'éditorial du Bulletin du District :

« Il a semblé aux Maires et aux Elus du Canton qu'il n'était plus possible de vivre replié sur soi, qu'il devenait nécessaire de se regrouper pour aller de l'avant et apporter à tous une qualité de vie toujours meilleure, en s'appuyant les uns sur les autres, en créant une véritable solidarité, ceci dans le respect de l'autonomie et de la personnalité de chacune des communes, élément essentiel pour la réussite d'un regroupement. »

Belle anticipation sur le devenir de notre Communauté de Communes.

Lors des 8 années de son mandat de maire, Annick Cartier a toujours été à l'écoute des uns et des autres pour améliorer le Vivre Ensemble et le Développement de Pouzauges.

C'est à cette époque que l'Association POUZAUGES 2001, a mis en contact élus et chefs d'entreprises, pour réfléchir ensemble aux moyens à mettre en œuvre afin de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises, créant ainsi de nombreux emplois sur le Village d'Entreprises de Montifaut.

(...) Annick Cartier manifestait un profond respect de tous ses engagements : ceux d'élue bien sûr, mais aussi ceux de sa vie familiale en élevant 5 enfants avec son mari André. Elle faisait preuve de responsabilité, de courage, de volonté, mais aussi de bienveillance. Pour ces 30 années passées au service et au développement de la ville de Pouzauges, Annick Cartier a été nommée Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2010.

Les Pouzaugeais s'associent à cette reconnaissance et garderont de Madame Annick Cartier le souvenir d'une femme dynamique et attentive à ses concitoyens.

Michel ROY,
Maire Honoraire de Pouzauges.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 octobre 2016

Retrouvez l'intégralité
des procès-verbaux des séances
du Conseil Municipal sur
www.pouzauges.com

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Validation des actions retenues par la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges dans le cadre de l'élaboration de la charte forestière.
- Attribution d'une subvention de 1 300,00 € à l'Association des Entreprises de Pouzauges pour les animations de fin d'année.
- Octroi de subventions pour des travaux de toiture et de façade au titre du programme d'aides à la rénovation, la réhabilitation et la mise en œuvre du patrimoine architectural.
- Acquisition par la Commune de la propriété située au n°27 rue de l'Aubépin pour un montant de 32 400 € nets vendeur.
- Cession par la Commune de deux terrains situés rue du Vieux Bourg.
- Décision de réaliser une piste synthétique d'athlétisme en lieu et place de l'ancienne située au stade Jacques Chartier.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 14 novembre 2016

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) pour la piste d'athlétisme afin de pouvoir, jusqu'à l'adoption du budget 2017, liquider et mandater les dépenses de crédits de paiement 2017 correspondantes.
- Décision d'acquiescer à titre gracieux les parcelles du Bois de la Folie et du Puy Durand, appartenant au Conseil Départemental
- Décision de maintenir les taux 2016 pour le montant de la part communale assainissement 2017.

Extrait du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 décembre 2016

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- Election de Madame Lydie AVOINE au poste d'adjoint au maire devenu vacant suite à la démission de Monsieur GUEDON
- Octroi d'une subvention de 3 849,74 € à l'association Calypso relative à la création du Jardin d'enfants
- Approbation du tableau des tarifs communaux qui seront applicables au 1er janvier 2017
- Approbation du nouveau panel de couleurs de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

CALENDRIER DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2017

Lundi 6 février
Mardi 2 mai
Lundi 10 juillet

Lundi 20 mars
Mardi 6 juin
Lundi 4 septembre

Lundi 9 octobre
Lundi 13 novembre
Lundi 18 décembre

Evelyne Jauzelon, nouvelle conseillère municipale et nomination de Lydie Avoine au poste de 7^{ème} adjointe, en charge du sport et de la vie associative

Lors de sa séance du 12 décembre dernier, le Conseil Municipal a accueilli une nouvelle élue suite à la démission de Monsieur Dominique GUEDON.

Madame Evelyne JAUZELON devient donc conseillère municipale du Groupe Rassemblés pour Pouzauges. Le poste d'adjoint en charge de la vie associative et citoyenne est désormais confié à Madame Lydie AVOINE. Il s'agit d'un domaine d'activité qu'elle connaît parfaitement en raison de sa forte implication dans l'Office Municipal des Sports et des missions qu'elle assurait jusqu'alors en tant que conseillère municipale déléguée en charge des relations avec les associations autres que sportives.



Evelyne Jauzelon



Lydie Avoine

Développement économique

Après la réouverture de la supérette en avril dernier, c'était au tour des halles de se refaire une beauté cet automne. Participant à l'attractivité du bourg, et plus globalement de la commune, le marché de Pouzauges méritait que l'on soutienne son activité, profitant des remises aux normes réglementaires pour apporter davantage de confort aux usagers.



Le maintien du commerce de proximité, l'affaire de tous et la responsabilité de chacun !

Des halles rénovées en cœur de ville

Le 24 novembre dernier la municipalité avait donc donné rendez-vous à tous les utilisateurs des halles communales pour inaugurer cet espace tout juste rénové.

Les travaux de réhabilitation étaient rendus nécessaires et justifiés à plusieurs titres. Il s'agissait tout d'abord de réhabiliter les lieux pour les rendre conformes aux dernières exigences réglementaires d'accessibilité ou d'hygiène. En outre, le second objectif poursuivi visait à conforter l'activité commerciale de notre cœur de ville. En cela cette opération s'inscrit dans la suite logique de la réouverture de la supérette.

Les travaux d'un montant total de 170 000 € pour 82 000 € de subvention de l'Etat, ont été dirigés par le cabinet d'architecture Sophie BLANCHET de la Rochelle.

Après déjà plusieurs semaines de fonctionnement, les réactions positives sont nombreuses que ce soit de la part des commerçants ou de leurs clients. L'ambiance y est plus chaleureuse, les nouveaux étals et leur agencement ont permis de gagner en surface d'exposition de produits.

Il est certain que ces halles rénovées dynamiseront l'activité de proximité de notre centre-ville tout en confortant le marché du jeudi matin et en développant celui du samedi.

N'oublions pas également que nos halles concourent à mettre en valeur notre cité auprès des touristes qui apprécient la découverte des marchés locaux.



Un peu d'histoire...

- 1416 : première mention de halles à Pouzauges
- 1563 : mention de halles probablement en bois
- 1912 : construction de l'actuel bâtiment sous la direction de l'architecte Julien Burcier. La particularité tient à la double fonction halles/mairie, le style architectural est Art déco.
- 1923 : l'inauguration prévue en 1914 a été repoussée de 9 années en raison de la guerre et du manque de crédits.
- 1940 : Les bâtiments sont occupés par une escouade motorisée allemande.

Nouveaux commerces et services

Informatique « Entre l'ordinateur et vous »

Fort d'une expérience de plus de 15 années d'assistance informatique, Éric de Guillebon de Resnes propose désormais ses services dans le cadre de son entreprise Entre l'ordinateur et vous. Sur rendez-vous, il pourra en effet vous assister à distance ou à domicile :

- 1) de ses conseils en informatique ou en téléphonie (achats, choix, relation avec les plateformes) ;
- 2) en installant, maintenant ou dépannant vos systèmes informatiques ou vos appareils ;
- 3) en vous guidant dans l'utilisation de votre matériel et en vous apprenant quelques obscurs rouages de l'informatique ;
- 4) ou encore en mettant en place ou gérant votre site internet.

Tél. : 07 83 19 07 79 - contact@entrelordinateuretvous.com - <http://entrelordinateuretvous.com>



Electricité générale, sanitaire et plomberie « Ohm'Elec 85 »

Emmanuel CLEMENT vous propose ses services d'électricien-plombier, dans le neuf comme dans la rénovation, installation et dépannage. Devis gratuit.

Tél : 06.51.57.25.14. / 09.50.01.72.83



Crédit photo : Joël Barré

Changement de propriétaires à La Boule d'Or

Patrick et Yamina LASSALLE vous accueillent toute la semaine, sauf le mardi ! L'hôtel-bar propose dorénavant un service de restauration le midi, avec un menu du jour à 12€90, mais également le soir et le week-end sur réservation. Séminaires, mariages, banquets et repas d'entreprises sont possibles, n'hésitez pas à vous renseigner. Et pour les soirées, il se pourrait bien que quelques concerts viennent ponctuer l'année...

3 rue du Docteur Barbanneau (place des marronniers) - Tél : 02.51.57.16.45.
Courriel : labouledorhotel@gmail.com - Site internet : www.labouledorhotel.com

Social et solidarité

Le Conseil des Sages : une première à Pouzauges qui prend progressivement sa place auprès des élus et de la population.



Dans son rôle d'instance de réflexion et de proposition initiée par la municipalité de Pouzauges, le conseil s'est constitué en 3 commissions : convivialité, centre-ville, patrimoine.

Des constats ont été établis faisant naître des propositions soumises aux élus.

Dès sa première réunion (janvier 2016) un constat s'est imposé : la population vieillit et a besoin d'accompagnement spécifique en ce qui concerne le logement, la santé, les transports... Le conseil observe que, si des services existent, ils peineront dans l'avenir à répondre aux besoins qui vont en s'accroissant. N'y a-t-il pas urgence pour nos responsables élus à se pencher sur ce problème ?

Des rencontres avec les jeunes et différentes actions conduites avec eux (journée de partage et d'accompagnement à la Roche-sur-Yon, nettoyage de rues, plantations) ont permis des échanges intergénérationnels enrichissants pour tous les participants. Ces relations seront poursuivies dans l'avenir.

Au centre-ville, la commission qui s'est déplacée sur le terrain à plusieurs reprises a relevé quelques problèmes liés aux déchets, à la circulation, au stationnement... Ces constats ont été suivis d'une rencontre constructive avec les élus. A l'invitation de ces derniers, la commission prévoit de se pencher entre autres sur l'habitat, le projet des remparts (pré-étude), la promotion de l'attitude citoyenne...

Quant au patrimoine (lavoirs, calvaires et autres), il est la préoccupation de plusieurs associations. Le Conseil des Sages s'est associé à un travail commun de repérage et de mise en valeur. Des itinéraires et une documentation sont en cours d'élaboration. Ces outils permettront aux Pouzaugeais comme aux touristes de découvrir nos atouts et d'apprécier toute la richesse.

La feuille de route qui nous sera adressée par Madame le Maire pour 2017 imposera que les sages soient attentifs aux besoins des Pouzaugeais, réceptifs à leurs demandes et qu'ils se fassent leurs porte-paroles persévérants auprès des élus.

Le Conseil des Sages

Info ! Le CLIC

Le Clic est un service de proximité en faveur des personnes âgées, de leur entourage et des retraités. Il est soutenu financièrement par le Conseil Départemental de la Vendée, les communautés de communes de la Châtaigneraie, de Pouzauges et de Chantonay ainsi que l'Hôpital des Collines Vendéennes et la CARSAT.

Son équipe médico-sociale vous informe sur les services et mesures qui permettent le soutien à domicile. C'est aussi une instance de coordination gérontologique pour les professionnels de l'aide, du soin, en lien avec les professionnels de santé en libéral, les EHPAD, les MARPA, les hôpitaux, les services du Département. Ils proposent des actions de prévention en partenariat qui s'adressent à un large public dans le cadre du « bien vieillir ».

En 2017, le Clic a pour projet de développer davantage l'aide aux aidants (information, temps de répit...), des rencontres informatives à caractère convivial « café des aidants ». **Attentif au « Déplacement Solidaire »** il sera vecteur auprès des personnes âgées pour orienter suivant les besoins.

Contact : numéro unique © 02 51 52 66 74

Culture et animation

En 2017, le réseau des bibliothèques va connaître une petite révolution avec la mise en place de la carte unique. Trois questions à Valérie Paillat, notre bibliothécaire :

Concrètement, ça va changer quoi à la bibliothèque le contrat lecture ?

« Désormais, une seule inscription vous permet d'emprunter vos livres dans les treize bibliothèques du pays de Pouzauges ! »

Est-ce que cela va coûter plus cher ?

« Non ! Pour 10 € par an et par famille, vous aurez accès à toutes les bibliothèques du Pays de Pouzauges et à tous les documents présents sur le réseau (environ 65000). Vous pourrez emprunter et retourner les documents dans les bibliothèques de votre choix. L'accès aux bibliothèques, la consultation sur place restent libres et gratuits. »

Quelles seront les autres nouveautés ?

« Grâce au portail www.biblio.paysdepouzauges.fr, vous pourrez visualiser tout le catalogue du réseau et ainsi procéder à des réservations via les bibliothécaires. Prochainement, vous trouverez également dans les bibliothèques du réseau des ordinateurs et des tablettes tactiles à votre disposition, pour vos recherches et pour consulter le catalogue... »



Contrat Lecture Publique



Bibliothèques : un réseau de lecture publique optimisé au service du territoire

Avec la volonté de garantir l'accès à la lecture publique, aux savoirs et aux œuvres sur l'ensemble du territoire, la Communauté de Communes a confié à la commission culture dont j'assume la vice-présidence l'élaboration d'un projet visant à élaborer une politique propice à toucher en priorité les publics éloignés de la lecture.

Un Contrat Territoire lecture, signé avec l'Etat, en juin 2016 a fixé les axes prioritaires mis en place dès janvier 2017 :

- favoriser le travail en équipe et les animations sur l'ensemble du territoire,
- harmoniser les conditions d'accès au réseau des bibliothèques par une carte unique valable sur tout le territoire du Pays de Pouzauges, (Tarif : 10 Euros)
- donner accès à des collections enrichies, diversifiées et mutualisées, avec mise en place d'une navette pour faire circuler les documents à la demande.
- appuyer le travail des bénévoles.

La lecture est un moyen de se distraire, d'imaginer, de rêver, de s'évader, mais elle est surtout un formidable objet de culture, elle ouvre sur la connaissance et permet de forger l'esprit critique par la confrontation entre les idées ou les idéologies.

Et c'est notre devoir de la promouvoir pour tous.

Michelle Devanne

Vice-Présidente de la Communauté de Communes en charge de la Culture et du Patrimoine

Et n'oubliez pas les mercredis contés des 1^{er} février et 1^{er} mars !

ATELIER DES MOTS A JOUER : du 13 au 17 février 2017

Atelier d'expressions autour des mots, du théâtre et de la musique.

Public : élèves de CM1 et CM2 des écoles de Pouzauges - 12 places.

Objectif : découvrir l'importance des mots, en s'initiant au théâtre et/ou à la musique.

4 après-midi pour construire un spectacle qui allie théâtre et musique

Du lundi 13 au vendredi 17 février de 14h00 à 17h00 (relâche le mercredi !).

Production du travail réalisé toute la semaine devant les parents et les amis : le vendredi 17 février à 18h30 à la salle Emile Robert. L'atelier est encadré par Valérie Paillat (bibliothèque), Blandine Boidron (Ecole de musique), Guy Joussé (Théâtre de la Folie) et Alexandre Paillat (Théâtre de L'Œuf au Riz).

Renseignements et inscriptions directement auprès de la bibliothèque. Tél : 02. 51.91.80.94

Culture et animation



Comité de jumelage Pouzauges Eye Meitingen

Participation du Comité de EYE au Forum des associations
Le samedi 3 septembre un groupe du comité de jumelage de EYE était présent au Forum des associations. Au milieu de l'après-midi, une English tea-party a permis, avec un franc succès, de faire découvrir thé et gâteaux confectionnés par nos amis. Le lendemain une randonnée pédestre autour de Pouzauges a permis de découvrir une autre facette de la ville...

Echange avec EYE en mai 2017

Un échange avec Eye aura lieu au printemps prochain. Le déplacement à EYE aura lieu du mercredi soir 24 mai au dimanche soir 28 mai 2017 en car.
Pour les personnes intéressées, merci de se faire connaître le plus rapidement possible, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 janvier 2017.

Rencontre franco-allemande avec Meitingen en avril 2017

La rencontre aura lieu à proximité de Troyes du mardi matin 18 au vendredi soir 22 avril 2017 au Centre Sportif de l'Aube au bord du lac d'Orient pour modérer le coût du séjour et permettre aux familles et jeunes de participer. Départ de Pouzauges le mardi matin, arrivée à Troyes en début d'après-midi, visite à définir et rencontre avec le groupe de Meitingen.

Mercredi : Visite dans la région de Troyes et du lac d'Orient.

Jeudi : Visite de Colombey les Deux-Eglises.

Vendredi : Visite le matin et retour.

Inscriptions ouvertes dès maintenant et jusqu'à l'Assemblée Générale du Comité prévue le 20 janvier 2017. En fonction du nombre d'adultes et de jeunes, il est prévu de différencier certaines activités lors du séjour et de toujours privilégier les moments d'échanges.

Pour les deux déplacements et pour tout renseignement complémentaire (détails du séjour, tarifs) : jumelagepouzauges@gmail.com

Comité de jumelage Pays de Pouzauges/ Puertollano : 30^{ème} anniversaire



Le week-end du 21 au 23 octobre dernier nous avons fêté le 30^{ème} anniversaire du jumelage entre le Pays de Pouzauges et Puertollano.

Nous avons accueilli dans nos différentes communes un groupe de 47 Espagnols de Puertollano. Les manifestations du week-end ont été variées et riches en partage humain, linguistique et culturel. Un groupe de jeunes judokas a participé à une rencontre amicale dans la salle du club de judo de Pouzauges.

Dans l'après-midi, le même groupe a profité d'un baptême de plongée au Centre Aquatique ce qui a renforcé les liens d'amitié déjà créés lors de leur première rencontre à Puertollano l'année dernière. Par ailleurs, le reste du groupe s'est rendu aux Sables d'Olonne le samedi dans la journée pour une visite guidée du site du Vendée Globe. Dimanche matin, les Maires de chaque Commune du Pays de Pouzauges, le Maire Adjoint de Puertollano, les Conseillers de Sport et de Jeunesse de Puertollano et les membres des deux Comités de Jumelage ont assisté à la signature de l'Acte de renouvellement du jumelage qui existe depuis 30 ans.

Les villes s'engagent à continuer ensemble pour développer le sentiment de fraternité européenne et la solidarité universelle.



Culture et animation

CALENDRIER 2017 : les temps forts de l'année

ATELIER LES MOTS A JOUER

Du 13 au 17 février
14h -17h
Salle Emile Robert

LA CHASSE AUX OEUFS

Mercredi 12 avril
15h
Bibliothèque du Colombier

VERNISSAGE CONCOURS PHOTO

«Vu d'en bas»
Vendredi 21 Avril - 18h
Mairie
Vous avez jusqu'au 31 mars pour nous faire parvenir vos clichés.

RESIDENCE D'ARTISTES

JARDIN'ARTS
Du 10 au 16 juin
En journée
Centre-ville

FETE DE LA MUSIQUE

Vendredi 23 juin
A partir de 18h
Centre-ville

Vous êtes musicien (ne) ?
Seul(e), en groupe, faites-vous connaître auprès de la mairie !

VILLAGE D'ARTISTES ET DE CREATEURS

FEU D'ARTIFICE
Jeudi 13 juillet
Site du Vieux Château

Artistes, artisans, créateurs ou fabricants de petites et grandes merveilles, réservez dès maintenant un emplacement gratuit !

L'ETE A POUZAUGES

Et, bien sûr, vous retrouverez tout au long de l'été : les escapades nocturnes, les apéros-contés, les visites et ateliers patrimoniaux !

SEMAINE RE-CREATIVE

JARDIN'ARTS
Du 28 août au 1er septembre
En journée
Centre-ville

JOURNEES DU PATRIMOINE

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

FETE DU COLOMBIER

La date change mais cela reste toujours la Fête du Colombier !
Dimanche 17 septembre
De 10h à 20h
Parc du Colombier

CONCERT DE NOËL

Vendredi 22 décembre
20h30
Eglise St Jacques

Pour tout renseignement et/ou inscription, contactez le Pôle Culture Communication Citoyenneté
02 51 57 01 37
culture.citoyennete@pouzauges.fr

Urbanisme

Nouvelle réglementation

ZPPAUP

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) ont été instaurées par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983 et font partie du code du patrimoine.

Elles ont pour vocation d'instaurer un périmètre de protection aux abords des sites à protéger, notamment des monuments historiques, en imposant un certain nombre de règles urbanistiques qu'il convient impérativement de connaître avant d'entamer des travaux de transformation de façade. Il s'agit essentiellement d'assurer une cohérence esthétique au patrimoine urbain et paysager d'une commune, en limitant le choix des matériaux et couleurs.

Lors de la séance du 12 décembre dernier, le Conseil Municipal a approuvé le nouveau panel de couleurs de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

Pour toute transformation de l'aspect extérieur de votre habitation (ouvertures, volets, façades, clôtures, portails...), n'oubliez pas qu'une déclaration préalable auprès de la Communauté de Communes est obligatoire. Service Urbanisme : 02 51 57 14 23.

Propriétaire ou locataire, vous achetez ou souhaitez réaliser des travaux d'amélioration de votre habitat ?

De nombreuses aides existent, prenez conseil auprès de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement et l'Energie (A.D.I.L.E.) à la maison de l'Intercommunalité. Sur rendez-vous uniquement, le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h : - 02 51 44 78 78

HABITER MIEUX
L'Hiver approche...
FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS
GRÂCE AU PROGRAMME
HABITER MIEUX

VOUS ETES PROPRIETAIRE OCCUPANT ?
VOUS SOUHAITEZ ENGAGER DES TRAVAUX
DE RENOVATION ENERGETIQUE

Bénéficiez de 35% à 50% de subvention !

Contactez la Plateforme de Rénovation Info Service
02 51 44 78 78
Fermeture à la Communauté de communes : le 4^{ème} vendredi de 10 H à 12 H

adile Agence nationale de l'habitat
VENDÉE CONSEIL GÉNÉRAL

Patrimoine et environnement



EN VENDÉE
TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

A partir du 1^{er} janvier 2017, partout en Vendée, vous pourrez trier tous vos emballages, sans exception. **La nouveauté : tous les emballages plastiques sont maintenant recyclés et valorisés.**

Vers plus de recyclage

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être triés aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Construire un nouveau centre de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

Qui est concerné ?

Plus de question à vous poser, partout en Vendée les consignes de tri sont les mêmes. Notre département fait partie des premiers à participer au projet piloté par Eco-Emballages et à proposer à tous ses habitants l'extension des consignes de tri.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans la commune remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans votre sac jaune !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac (ne pas les imbriquer les uns dans les autres !).

A mettre dans les sacs jaunes :

Emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Désormais, plus de doute : en Vendée, tous les emballages se trient !

Un doute, une question ?

N°vert (gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 948 216 - www.scom85.fr

La collecte des huîtres a eu lieu comme l'an passé, les 24 décembre et 2 janvier, devant les halles. La récolte fut fructueuse avec 180 personnes venues sur les deux jours et 4 big-bac remplis soit environ 1 tonne d'huîtres récoltées. Bravo, et merci à tous !

Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !

Une fois collectées, les huîtres seront concassées en éléments fins afin de les rendre assimilables par les terrains agricoles (amendement calcique).



Patrimoine et environnement

Plantations d'automne et charte forestière

En ce début d'hiver de nombreuses plantations d'arbres et de haies ont été réalisées.

Sur l'espace public : Action «1 bébé 1 arbre» à la Balière avec la participation des familles. Restitution d'une haie à la Balière, ainsi qu'en bordure du chemin public (Champporté, la route de la Nouette)

Sur l'espace agricole : Plusieurs agriculteurs désireux de reconstituer du linéaire ont planté environ 1 kilomètre de haie.

Initié en février 2016 en partenariat avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Sèvre et Bocage, le programme de plantation des haies s'inscrit pleinement dans la démarche de la charte forestière élaborée sur le territoire du Pays de Pouzauges.

La charte forestière, c'est quoi ?

C'est un plan d'actions mis en place avec les acteurs du territoire, visant à dynamiser et développer la ressource forestière et bocagère locale. Ce n'est pas un document obligatoire ou réglementaire mais une initiative volontariste de la part de chaque commune qui souhaite y adhérer.

Pour le territoire du Pays de Pouzauges, six axes de travail ont été retenus :

- Connaissance du patrimoine forestier et bocager et de ses acteurs.
- Gestion et pérennisation du maillage bocager.
- Préservation et valorisation du patrimoine génétique et paysager.
- Accompagnement à la gestion des taillis de châtaigniers.
- Valorisation de la ressource « bois » sous toutes ses formes.
- Sensibilisation et formation des habitants.



L'objectif de maintenir et d'améliorer le maillage bocager est indispensable au regard de la Trame verte et bleue du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.), mais cela permet aussi de conforter notre label Station Verte et, plus globalement, l'attractivité écotouristique de notre territoire.

Association Patrimoine et savoirs du bocage

Une nouvelle association intercommunale a vu le jour le 4 février 2016. Une cinquantaine de personnes ont adhéré dès le départ. Le conseil d'administration est composé de 13 personnes représentant l'ensemble des communes du Pays de Pouzauges.

Les objectifs :

- 1- Sensibiliser les habitants du Pays de Pouzauges au patrimoine rural. Il faut aiguïser les curiosités des habitants afin que chaque individu soit convaincu que le patrimoine est un élément essentiel de l'identité du territoire.
- 2- Permettre la conservation et la restauration du patrimoine afin d'éviter sa dégradation et même sa disparition.
- 3- Accompagner les associations existantes et fédérer des actions en cours si nécessaire.
- 4- Transmettre les savoirs de génération en génération. Il est important que les personnes les plus âgées transmettent leurs connaissances sur le patrimoine aux plus jeunes.

Contact : patrimoine.s.bocage@gmail.com

Enfance Education Jeunesse



Vente de chocolats au profit du Téléthon

Le Conseil Municipal des Enfants, un concentré d'idées et de citoyenneté.

En octobre dernier, les trois écoles ont élu 9 nouveaux conseillers. Cinq collégiens de 6ème ont désiré poursuivre leur engagement une troisième année ! Des tuteurs ou parrains pour les plus jeunes ?

Les 28 conseillers du C.M.E. se réunissent en 3 commissions :

- La commission « communication ».
- La commission « animations ».
- La commission « ouverture au monde, environnement et solidarité ».

Ils sont souvent amenés à vivre des projets qui rejoignent ceux des conseillers adultes. Un budget leur est accordé. Certaines actions sont reconduites d'une année sur l'autre. D'autres sont nouvelles... les jeunes élus fourmillent d'idées !

- Boum solidaire et fête des enfants au Lac de l'Espérance.
- Participation à la cérémonie du 11 novembre, au Téléthon, aux événements communaux tels que « Semis d'automne », « Jardin'Arts » ou encore le concert de Noël.
- Après-midi jeux avec les personnes âgées de la Résidence des Collines.
- Nettoyage de la nature et création de panneaux pour inciter les gens à respecter leur environnement.
- Création d'un logo et d'un journal du CME.

- Visite de la gendarmerie.
- Voyage à Nantes.
- Participation au projet Espace Jeunes pour les élus collégiens.



Paroles de jeunes élus

« Nous avons des projets, nous sommes fiers. »
« Au CME, nous avons la parole. »
« Ce n'est pas parce que nous sommes des enfants que nous ne faisons des choses que pour nous. Nous aussi, nous avons des idées pour notre ville. »

Enfance Education Jeunesse

Diagnostic jeunesse : place à l'action !

La Parole aux Parents !

Vous êtes parents, grands-parents, grands frères ou grandes sœurs... ou encore de simples citoyens préoccupés par le bien-être des jeunes à Pouzauges ? Vous souhaitez vous impliquer pour faire bouger votre ville, apporter votre aide et votre soutien aux jeunes de la ville ?

Alors rejoignez-nous **le jeudi 9 février, à 20h30, salle des Remparts.**

Nous vous exposerons les résultats du diagnostic jeunesse de Pouzauges, et ensemble, nous planifierons la suite à donner à nos actions.

« Espace Jeune : objectif 2018 » :
le recrutement des bénévoles, ça commence maintenant !



Opération prévention au collège

Dans le cadre du CASC (Comité Action Santé-Citoyenneté), le collège Gaston Chaissac a mené une action de prévention auprès des élèves utilisateurs de cycles et cyclomoteurs pour se rendre sur le lieu du collège en partenariat avec M. Baubrieau, policier municipal de Pouzauges. Nous constatons que de nombreux jeunes circulent sur la voie publique sans casque, sans gilet fluorescent, et parfois sans éclairage sur leur cycles et cyclos. M. Baubrieau a tout d'abord rencontré les jeunes concernés pour évaluer les manques à travers une fiche remise aux parents (jeudi 8 décembre). Dans un deuxième temps, le Foyer Socio-Educatif du collège a offert un luminant rouge à chaque élève en présence d'adultes investis dans la prévention.

Cette campagne a pour objectif de faire comprendre aux jeunes et à leur famille que respecter les normes de sécurité, c'est se protéger en circulant librement.

La Parole aux Jeunes !

Tu as entre 12 et 18 ans, tu as participé à l'enquête La Parole aux Jeunes ! et/ou tu es curieux d'en connaître les résultats ? Mieux encore... tu as envie de participer à la création du futur espace jeune de Pouzauges ??

*Alors n'hésite plus,
et rejoins-nous*

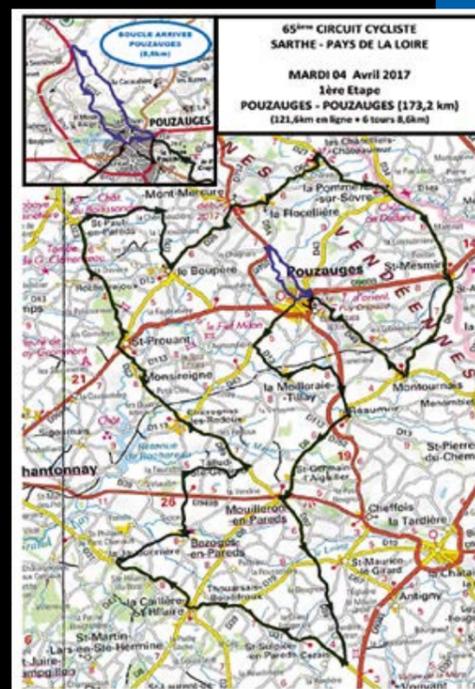
**le samedi 18 février à 15h
dans l'ancien Club Jeune**

*(au 20 rue du Bourg Belard,
près du Château, transformé
depuis en accueil périscolaire).*

*Tu y retrouveras les autres
jeunes motivés comme toi,
et tout en partageant quelques
crêpes et autres petits extras,
tu pourras prendre part
à l'aventure collective.*

*« Espace Jeune :
objectif 2018 ! »*

Course cycliste SARTHE - PAYS DE LA LOIRE



- Traversée des 5 départements de la Région.
- Plus de 120 communes traversées.
- Près de 200 000 spectateurs présents lors de l'édition 2016.
- En 2016, 54 équipes ont souhaité concourir, les 16 meilleures ont été retenues.
- 4000 personnes attendues pour le Grand Départ.
- L'organisation du Grand Départ est porté financièrement par la Communauté de Communes et des sponsors privés locaux ; la commune apporte un soutien logistique et matériel.

Vie sportive et associative

Le 4 avril prochain, Pouzauges et ses environs rassembleront les passionnés de la « petite reine ». L'édition 2017 du Circuit Sarthe Pays de la Loire organise en effet sa première étape dans notre Commune qui a été retenue comme ville du Grand Départ.

Après un parcours d'environ 120 kms empruntant notamment les routes de toutes les communes du Pays de Pouzauges, les coureurs réaliseront 6 boucles de 8,6 km dans notre agglomération.

Le Circuit Sarthe Pays de la Loire en quelques mots :

- Course à étapes classée 5^e au rang national et 1^{ère} épreuve du grand ouest.
- Durée des courses environ 5h30 (de 10h00 à 15h30).



Le Trail Pouzaugeais le dimanche 19 mars 2017



Le dimanche 19 mars 2017 aura lieu la 12^{ème} édition du trail pouzaugeais organisé par le club d'athlétisme ABV Pouzauges. Rendez-vous salle du Bois de la Folie pour cette épreuve ouverte aux licenciés FFA et non licenciés munis d'un certificat médical et nés avant l'année 2002. Retrait des dossards à partir de 7h30. Le départ sera donné à 9h00 pour le 25 km et 9h30 pour le 9 km. Plus de 600 concurrents sont attendus sur un nouveau parcours empruntant les ruelles de la ville et les sentiers du haut bocage. Animation permanente et remise des récompenses à partir de 11h45. Informations sur www.abvpouzauges.fr





Vie sportive et associative

Course d'orientation

Chantonay Raid, association de sportifs du bocage passionnés de trail, raids et orientation, organise à Pouzauges, le dimanche 26 février, sa course d'orientation, support de la 4^e manche du Challenge de Vendée de la spécialité. Pour les habitués, une Course d'Orientation d'environ 15 km pour une quarantaine de balises à pointer est organisée, avec départ libre à partir de 8 h 30. Et pour tous ceux qui souhaitent (re)découvrir le Vieux-Pouzauges et ses venelles, le Bois de la Folie, ou le centre-ville et ses petits passages méconnus, une formule randonnée d'orientation est proposée. Histoire aussi de faire du sport d'une façon bien plus ludique, en famille ou entre amis. Pour tous renseignements et inscriptions, rendez-vous sur le site internet du Chantonay Raid.



Les membres du bureau, entourant Nora, la présidente.

Du changement chez Esquisse Danse !

Six parents de danseurs reforment le bureau de l'association Esquisse danse Nora RIPAULT-FOLLI, nouvelle présidente d'Esquisse danse, accompagnée de : Anne-Claire ARNOU, trésorière ; Joël THOMAS, secrétaire et trois membres : Laetitia LABIGNE, Élise JUBERT et Marie ROULLON.

« Cette année, nous avons décidé de nous investir auprès de Martine BROUILLARD (professeur de danse de l'association) sur de nouveaux projets qui ont tous pour but d'apporter de l'argent à l'association afin de pouvoir offrir un maximum aux enfants adhérents. Il est important de souligner que nous sommes soutenus par les familles qui nous suivent dans nos idées, ainsi que la mairie. Nous avons pu offrir, pendant les vacances de Noël, une place de cinéma à l'Échiquier pour les danseurs, et c'est avec beaucoup de joie que nous nous sommes tous retrouvés à regarder un film sur le thème de la danse.

Nous avons pris également beaucoup de plaisir à animer le marché de Noël du centre-ville cette année, avec notre buvette. Il va y avoir sur 2017, encore pleins de choses à venir qui nous permettent de créer une véritable cohésion entre les danseurs et les familles. »

L'association Esquisse Danse offre à ses plus grands élèves un workshop (travail sur toute l'année) avec Lilian Nguyen, un danseur professionnel. Elle participe également aussi au financement du stage le 25 mars 2017 qui se déroulera à Pouzauges pour tous les danseurs avec l'intervention de M^{me} Sabine RIGAL (danseuse professionnelle).

Le gala de fin d'année aura lieu le vendredi 30 juin 2017.

Téléthon 2016, bilan et perspectives

4734 euros collectés
à Pouzauges pour le Téléthon 2016 !



Les enfants des écoles de Pouzauges et du CME, qui à eux seuls ont récolté plus de la moitié des dons !

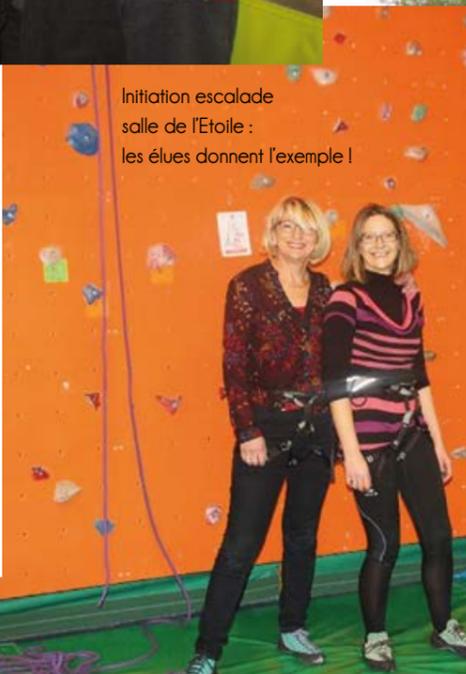
Ecoles, Pompiers, Associations Sportives et Culturelles, Commerçants, Conseil Municipal des Enfants, bénévoles se sont mobilisés les 2 et 3 décembre derniers pour le 30^{ème} Téléthon. Le résultat, plus que doublé, donne élan et enthousiasme à tous pour relever le défi de faire encore mieux.

Améliorations et nouveaux projets sont d'ores et déjà en préparation pour le Téléthon des 8 et 9 décembre 2017.

Merci à tous !

... et rendez-vous le 3 mai 2017, à 19h en mairie, pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure des bénévoles.

Initiation escalade
salle de l'Etoile :
les élèves donnent l'exemple !



Infos pratiques

Transfert de la trésorerie de Pouzauges

Depuis le 2 janvier 2017, la trésorerie de Pouzauges a définitivement fermé ses portes.

Dorénavant vous devez vous adresser au Centre des Finances Publiques des Herbiers, avenue Massabielle 85502 Les Herbiers. Ouvert les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15
Fermé le Mercredi.



Vigilance Jaune « Vagues de Froid »

Suite à une forte baisse de température, le dispositif « vagues de froid » est déclenché par le préfet de la Vendée. Il concerne principalement les personnes sans abri.

Si vous constatez la détresse de personnes sans abri sur la ville, n'hésitez pas à les diriger vers le service des affaires sociales de la mairie, qui les accueillera du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. Ce service travaille en étroite collaboration avec le local des voyageurs.

24h/24h, vous pouvez également contacter le 115 (appel gratuit), qui fera le nécessaire pour répondre aux demandes d'hébergement. Merci de votre vigilance !
Service des Affaires Sociales - Mairie - 02.51.57.01.37

Infos pratiques

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2017

- Le nouveau montant horaire brut du Smic est porté à 9,76 € au 1er janvier 2017 (contre 9,67 € depuis le 1^{er} janvier 2016).
- Le plafond de la sécurité sociale est revalorisé de 1,6 % par rapport au plafond 2016.
- Les professionnels de santé doivent appliquer le tiers payant partiel (part des dépenses prise en charge par l'Assurance maladie) aux assurés atteints d'une affection de longue durée ainsi qu'aux femmes enceintes qui bénéficient de l'assurance maternité.
- Les époux souhaitant divorcer par consentement mutuel ne vont plus passer nécessairement devant le juge. Cette réforme fait suite à la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle (article 50).
- À partir du 1er janvier 2017, les salariés peuvent bénéficier du congé de proche aidant. Ce congé se substitue au congé de soutien familial et élargit le champ des salariés pouvant en bénéficier et le champ des personnes aidées.
- Les décrets d'application de la loi Travail relatifs à la durée du temps de travail, aux repos, aux congés payés et aux congés exceptionnels entrent en vigueur.
- À la suite de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, la législation sur le consentement présumé au don d'organe et le refus de prélèvement évolue.
- Nombre de lots, montant du budget prévisionnel et des impayés, existence d'éventuelles procédures : le registre national d'immatriculation des copropriétés, mis en place avec la loi Alur du 24 mars 2014 devient obligatoire pour un certain nombre de copropriétés.
- Travaux de ravalement de façades, réfection de toitures ou encore aménagement de locaux pour les rendre habitables. Les travaux d'isolation thermique sont désormais obligatoires dans le cadre de certains travaux de rénovation de bâtiments.
- Les employeurs sont tenus de communiquer aux services de police ou de gendarmerie l'identité et l'adresse du salarié ayant commis une infraction au code de la route, constatée par radar, au moyen d'un véhicule de l'entreprise.
- Les professionnels de l'automobile sont dans l'obligation de proposer une pièce de réemploi à la place d'une pièce neuve pour l'entretien ou la réparation du véhicule de leurs clients, qui peuvent l'accepter ou la refuser.
- Le prix des timbres va augmenter (+ 6,3 % pour une lettre prioritaire et + 4,3 % pour une lettre verte).

(source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11229>)

La Gendarmerie rappelle et met en garde :

Sur le démarchage :

Notamment auprès des personnes âgées, la vente de calendriers, les propositions de rénovation de toiture, mur et élagage. Ne laissez entrer personne chez vous **que vous ne connaissez pas**, demandez des devis et prenez des conseils auprès de vos familles ou de voisins avant toute intervention.

Sur les cambriolages :

Votre habitation est vulnérable, si vous partez en vacances, venez le signaler à la gendarmerie « tranquillité vacances », des conseils vous seront donnés. Prévenez vos voisins, cachez vos valeurs (argent, bijoux).

Les entreprises, commerces et édifices publics, renseignez-vous sur les systèmes simples de sécurité en vigueur (voir avec votre électricien, l'assurance ou un organisme agréé).

Un système vidéo est souhaitable sur certains sites.

* Une consultation sûreté de votre établissement par un référent gendarmerie peut être réalisée afin d'évaluer le risque de malveillance auquel il peut être confronté et de vous proposer certaines préconisations en la matière.

Sur les vols dans véhicule : Vérifier que votre voiture est bien fermée, ne laissez pas votre sac à main ou sacoche à l'intérieur. Ne laissez rien de visuel pouvant attirer l'attention.

La prévention de tous les jours, se fait par l'incitation à composer le 17 ou se déplacer à la gendarmerie afin de signaler tout élément suspect ou appelant à interrogation. La présence de personnes ou véhicules suspects, le démarchage, la vente de calendriers, notamment auprès des personnes âgées et le repérage sont des facteurs de vigilance. Méfiez-vous des faux agents EDF, des EAUX ou des policiers. Demandez un justificatif.

Coordonnées : Gendarmerie « 17 » - Brigade de POUZAUGES Tél : 02 51 57 00 24

Infos pratiques

Naissances

Manon FONTENIT
Lana PRÉAULT
Camille PARPAILLON
Clémence COUTAND
Amélia COUTAND
Enzo CROUET MOQUET
Ilyano ALMEIDA
Kherys DANIAL
Naemia BARBIN
Wesley MOUTARD
Giulian GUEDON
Angèle MERCIER
Laïs RETAILLEAU
Malone RIVIERE
Louise BRILLANCEAU
Rose BLÉTEAU
Mahé ROY
Victor HELLIO BORDRON
Mylo LECROQ
Louise SIAUDEAU
Aydan FOUCHER

Mariages

Grégory BILLIS et Elodie ROUTHIAU

Sébastien SUAUDEAU et Daniella BOUSSEAU

Francis GUIGNET et Christelle BERTIN

Décès

Joël GODIN
Jean-Pierre GERMON
Kléber CHAROT
Joseph MENANTEAU
Cécile CHALLIN
Cécile DANTU
Gérard FUMERON
Frédéric DURANDET
Joseph BOTTON
Marthe BREBION
Joseph MERLET
Marie SEGUIN
René GUÉDON
Madeleine JOUANNAIS
Gaston MARTINEAU
Michelle BEAUFFRETON
Jean-Yves LÉBOUCHER
Marie SARRAZIN
Andrée CHARRIER

Expression politique

POUZAUGAIS, ENSEMBLE INNOVONS.

Un de nos rôles dans l'opposition est de donner notre éclairage et notre position sur les décisions prises par l'équipe en place.

Lors de ce trimestre nous avons assisté à deux conseils municipaux et avons voté la presque totalité des résolutions.

Nous nous sommes seulement opposés, lors du conseil du 6 juin, à la création d'un poste « d'adjoint d'animation ».

Nous pensons que ce poste fait doublon avec l'organisation mise en place à la communauté de communes.

En effet, nous allons progressivement vers un transfert des compétences des communes vers la communauté de communes, et il est de notre devoir d'être vigilant pour que ces transferts n'impliquent pas, tant chez les uns que chez les autres (communes et intercommunalité), des coûts supplémentaires, ce qui serait l'inverse du but recherché.

Nous avons quelques questionnements en cours et ne manquerons pas si écarts il y a, et si nous nous en rendons compte, de vous en informer.

La dépense publique, tout le monde le sait, atteint en France des niveaux invraisemblables, et ce n'est pas parce que nous sommes plutôt dans une sage moyenne qu'il ne nous faut pas maîtriser.

Dans le cas contraire attention aux impôts.

A ce sujet, nous avons pu noter dans le dernier « Actu du Pays de Pouzauges » que le vice-président en charge de la commission des finances a confirmé ce que nous annoncions dans le précédent « Panoramag ». Nous citons : « En 2016 pour faire face à la baisse de la capacité d'autofinancement du bloc communal dans sa globalité, aucune des 10 communes du pays de Pouzauges n'a touché à sa fiscalité. En contrepartie une taxe sur le foncier bâti de 1% a été instituée et la contribution foncière des entreprises a augmenté de 3% » :

C'est mieux en l'écrivant.

Les RDV



JAN.

Samedi 21
CONCOURS
DE TIR A L'ARC
(14h/18h,
salle de l'Etoile)

Dimanche 22
CONCOURS DE TIR A
L'ARC (9h/18h,
salle de l'Etoile)

LOTO DE L'OGEC APEL
(14h, salle Emile
Robert)

CONCERT 30^{ème}
anniversaire de la
Chorale du Puy Lory
(15h, église St Jacques)

Mardi 24
CONFERENCE
« De 1903 à 1945 :
du fauvisme au
surréalisme »
(18h30, Echiquier)

Vendredi 27
SPECTACLE « Jarry »
(20h30, Echiquier)

Mardi 31
SPECTACLE
« Petit Pierre »
(20h30, Echiquier)

CINE-OPERA
« Il trovatore » de Verdi
(20h15, Echiquier)



JARRY

Vendredi 20
Samedi 21
Dimanche 22
Vendredi 27
Samedi 28
THEATRE « C'est
absurde ! », nouvelle
création de l'œuf au
Riz. Horaires et lieux
variables, renseignements
et réservations au :
02.51.91.82.46.

FEV.

Mercredi 1^{er}
SI MERCREDI METAIT
CONTE (17h,
Bibliothèque)

EXPOSITION
« Raconte tapis »
(jusqu'au 17/02,
Echiquier)

Jeudi 2
SPECTACLE « Soif »
(20h30, Echiquier)

Vendredi 3
BEBES LECTEURS
(10h30, Bibliothèque)

Samedi 4
CONCOURS DE BELOTE
Amicale des Joyeux Lurons
(14h, salle Emile Robert)

SPECTACLE
« Les Diseuses »
(20h30, Echiquier)

Mercredi 8
CINE-BALLET
« Œuvres de Woolf »
(20h15, Echiquier)

Jeudi 9
DOCUMENTAIRE
« Déserts d'Egypte »
(20h30, Echiquier)



LES DISEUSES

Vendredi 10
BEBES LECTEURS
(10h30, Bibliothèque)

Du lundi 13
au vendredi 17
ATELIER Les mots à jouer
(14h/17h,
salle Emile Robert)

Dimanche 19
AEROMODELISME
Rencontre Indoor
(de 10h à 17h30,
salle de l'Etoile)

Mardi 28
SPECTACLE « Le melon
qui » (20h30, Echiquier)

CINE-BALLET
« La belle au Bois
Dormant »
(20h, Echiquier)

MARS

Mercredi 1^{er}
SI MERCREDI METAIT
CONTE
(17h, Bibliothèque)

Vendredi 3
BEBES LECTEURS
(10h30, Bibliothèque)

SPECTACLE
« Ballet national d'Ukraine
Virski »
(20h30, Echiquier)

Mardi 7
SPECTACLE « Céliène
et le Cardinal » (20h30,
Echiquier)

Jeudi 9
DOCUMENTAIRE
« Cambodge, le sourire
énigmatique »
(20h30, Echiquier)

Vendredi 10
BEBES LECTEURS
(10h30, Bibliothèque)
EXPOSITION
« Arts premiers »
(jusqu'au 29 mars,
Echiquier)

Dimanche 19
TRAIL POUZAUGEAIS
(7h30,
Salle du Bois de la Folie)

Jeudi 23
SPECTACLE
« Le Revizor »
(20h30, Echiquier)

Dimanche 26
SPECTACLE
« La Grande Cuisine
du Petit Léon »
(16h30, Echiquier)

Jeudi 30
CINE-OPERA
« Madame Butterfly »
(20h15, Echiquier)



LA GRANDE CUISINE
DU PETIT LEON

